Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) Niveau II « Petite Enfance »

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable d'acquérir les connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels de santé inscrits dans la 4éme partie du code de la santé publique qui travaille dans le secteur de la petite enfance.

PRÉ-REQUIS

Professionnels de santé en exercice titulaire ou en cours de formation initiale d'un des diplômes permettant l'exercice d'une des professions cités au chapitre « public concerné » et AFGSU initial à jour arrivant à son terme (4 ans)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

1 jour de formation de 7 h de face à face pédagogique.

Horaires : 9/12h, 13h/17h

Dates des formations 2018 : Nous consulter

Groupes de 10 à 12 personnes.

LIEU DE LA FORMATION

Centre Hospitalier de CARCASSONNE

1060 Chemin de la madeleine

11000 CARCASSONNE

CONTENU DE LA FORMATION

MODULES DE L'AFGSU INITIAL REVU SOUS FORME DE QCM PUIS DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE.

MODULE 1. Urgences vitales

- identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, au quotidien
- alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et de suivre les conseils donnés
– identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats ;
- arrêter une hémorragie externe
- identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée;
- identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) de base avec matériel (défibrillateurs semi-automatiques (DSA), défibrillateurs automatiques (DA)
- mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux;
- appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence ;

MODULE 2. Urgences potentielles

- identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et d'effectuer les gestes adéquats;
- identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence;
- appliquer les règles élémentaires d'hygiène;
- en l'absence de médecin proche, de demander conseil au service d'aide médicale urgente (SAMU) ou appeler le numéro interne dédié, transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés; appliquer les règles de protection face à un risque infectieux.
- prendre les mesures pour la prise en charge adaptée d'un traumatisme (matériel d'immobilisation, retrait éventuel d'un casque de motocyclette);
- effectuer ou faire réaliser un relevage et un brancardage;
- prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné;
- appliquer les règles de protection face à un risque infectieux;

MODULE 3. Risques collectifs

- identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement);
- participer à la mise en œuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles (dispositif ORSAN);
– s'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc ou du plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée;
– être sensibilisé aux risques NRBC-E et identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risques NRBC-E du plan blanc, et les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

Pour chacun des thèmes abordés dans chaque module, nous utilisons des techniques pédagogiques actives dites « essai-erreur » qui mobilise les connaissances de chaque apprenant.

Un apport théorique et pratique est ensuite apporté, par un support pédagogique puis par des ateliers du geste sur des mannequins et matériels d'urgence pédagogique. En fin de module, des mises en situations professionnelles adaptés à la profession et au milieu professionnel de l'apprenant sont animés avec jeux de rôle, mannequins et matériels d'urgence pédagogique.

PROFIL DES FORMATEURS

Tous nos formateurs sont des professionnels de santé en exercice dans les services de Réanimation, Urgences et SMUR du Centre Hospitalier de Carcassonne (11)

- **Docteur Jérôme BOURGOGNE, Médecin Réanimateur en service de Réanimation**
- **Mr LATGE Adrien, enseignant CESU, IADE Bloc opératoire**
- **Mme Aude MARMILLON, Infirmière en réanimation**
- **Mme JACQUEY Louise, Infirmière Urgences/SMUR**
- **Mme PITIE Jennifer, Infirmière Urgences/SMUR**
- **Mme ESTEVE Julie, Infirmière Urgences/SMUR**
- **Mme NEBOT Stéphanie, Infirmière coordinatrice CESU**
- **Mme Claudine SASSO, Infirmière en réanimation**
- **Mr Patrice FERRIE Ambulancier SMUR**
- **Mr Jason LASSALLE, Infirmier au SMUR**
- **Mr Joël JORDAN, Ambulancier SMUR**
- **Mr Joachim MELIA, Ambulancier SMUR**
- **Mr David PETITOT, Ambulancier SMUR**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue l'apprenant sur son savoir-faire et son savoir-être face à une situation d'urgence lors des mises en situation.
Une attestation de formation de recyclage est remise à chaque apprenant, validant l'AFGSU pour 4 années. A l'issue de ces 4 ans, l'apprenant doit s'inscrire à une session de réactualisation d'une journée.

MOYENS TECHNIQUES

- **Salles de formation au nombre de 3 dont une chambre simulation d'hôpital**
- **Mannequins de formation à la prise en charge de l'urgence**
- **Matériels pédagogiques à la prise en charge de l'urgence (Défibrillateur, chariot d'urgence, insufflateur manuel…)**

COUT TOTAL PEDAGOGIQUE (NON ASSUJETTI A LA TVA)

400 EUROS